



**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU GROUPE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE
DU LYCÉE FRANÇAIS DE STAVANGER
Jeudi 17 mars 2011 à 17h45**

En préambule, le proviseur remercie les membres du Groupe D'information et d'Échange pour leur engagement et leur implication dans la vie du lycée :

- a. **Primaire :**
 - Représentant des parents d'élèves : Monsieur F. CHEVALIER
 - Représentante des professeurs : Mademoiselle A. DORNIER (2^{ème} trimestre)
- b. **Secondaire :**
 - Représentante des parents d'élèves : Madame M. ALCANTARA
 - Représentante des professeurs : Mademoiselle A. SENNANE (2^{ème} trimestre)
- c. **Représentant de la Direction TOTAL E&P NORGE AS :** Monsieur P. BOUSQUET

Il ouvre la réunion en proposant de suivre l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Visite de l'établissement : présentation des locaux et des équipements disponibles ;
2. Rappel sur le fonctionnement du lycée : budget, support financier et organisation ;
3. Intervention de la déléguée des professeurs du secondaire ;
4. Rappel sur les pratiques de communication entre le lycée et les familles ;
5. Effectifs des classes et évolution ;
6. Projet d'établissement ;
7. Activités et fonctionnement de l'établissement ;
8. Questions des parents d'élèves :
 - I. Enseignement de l'anglais
 - II. CDI
 - III. Réchauffage des repas de l'élémentaire
 - IV. Permanence et garderie
 - V. Périscolaire
 - VI. Rappel des horaires de rentrée et de sortie des classes
 - VII. Divers
9. Diffusion du procès verbal de la réunion.

1. VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT : PRÉSENTATION DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Le proviseur présente aux membres du G.I.E. les locaux et leurs équipements.

Chaque niveau de l'élémentaire et du secondaire dispose d'une salle qui lui est affectée. Dans leurs classes les élèves de secondaire ont à leur disposition des casiers où ils peuvent ranger leur matériel personnel. Le lycée dispose également de salles spécialisées : C.D.I., salle de sciences, salle d'arts (graphiques et musicaux), salle informatique, réserve et salle multifonctions.

Lors de la visite du CDI, le Proviseur signale qu'une commande spécifique sera passée à la rentrée 2011 pour compléter la documentation du CDI, de la même manière que pour l'informatique en 2009 et les manuels scolaires en 2010.

Le proviseur précise les différentes utilisations de la salle multifonctions : salle de cours pour l'anglais de l'élémentaire, salle accueillant les activités nécessitant de l'espace (répétitions théâtrales...), les récréations quand la météo est trop mauvaise, les déjeuners du secondaire et le réchauffage des repas de l'élémentaire.

Les membres du G.I.E. conviennent qu'une journée "portes ouvertes" sera organisée à la rentrée 2011 pour faire découvrir aux familles les locaux et les équipements du lycée.



2. RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE : BUDGET, SUPPORT FINANCIER ET ORGANISATION

Le Représentant de l'entreprise dresse l'historique du lycée et rappelle son mode de fonctionnement en s'appuyant notamment sur le règlement intérieur.

L'établissement a été créé avec le statut "d'école d'entreprise" en 1972 par la société ELF Norge, devenue Total E&P Norge, pour scolariser les enfants de ses collaborateurs.

L'entreprise finance tous les frais liés au fonctionnement de l'établissement :

- Professeurs : traitements et logistique ;
- Vacataires (assistante maternelle, intervenants spécialisés, assistant aux sports, aide maternelle, remplacements) ;
- Matériels didactiques et équipements.

L'entreprise affecte également un personnel pour assurer le secrétariat du lycée.

Une concertation entre l'entreprise et le Lycée Français a lieu chaque année dans le cadre de la préparation du budget et porte sur l'ensemble des ressources de l'établissement : personnels (pédagogie et support), moyens mis à disposition, dépenses externes...

Le budget de l'école est géré directement par l'entreprise.

L'entreprise détermine les niveaux de classes qui doivent être ouverts et a confié la gestion pédagogique à la Mission Laïque Française. Dans la mesure des capacités d'accueil de l'établissement, l'entreprise est favorable à l'accueil d'autres enfants francophones, moyennant paiement de droits de scolarité.

Elle fixe le montant de ces droits d'écologie qui ne représentent pas le coût réel de revient par enfant.

3. INTERVENTION DE LA DÉLÉGUÉE DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE

La Représentante des professeurs du secondaire fait part de la réaction des enseignants à la lecture des questions des parents :

"L'ensemble des professeurs du secondaire constate avec regret que les remarques des parents concernant le fonctionnement du lycée sont toujours négatives. Comme les parents, notre priorité est le bien-être et le progrès des enfants."

La Représentante des professeurs du secondaire communique ensuite les questions des professeurs :

- Sécurité : après les vols de matériel informatique qui ont eu lieu est-il possible d'installer des caméras ?
La directrice norvégienne a été approchée et va faire une demande à la commune, ces équipements étant déjà installés dans d'autres établissements scolaires. L'école norvégienne a subi également un vol d'ordinateurs fin février et une solution de surveillance doit être identifiée car la disparition de matériel sensible et onéreux en cours d'année scolaire peut perturber considérablement l'activité du lycée.
- Le spectacle de Noël pourrait-il être préparé et joué par les parents pour les enfants ?
Dans certaines écoles de l'étranger (Port Harcourt, Daya Bay...), les parents montent et jouent le spectacle de Noël pour les enfants, avec l'appui logistique de l'établissement scolaire. Proposition est faite aux représentants des parents de relayer aux familles pour Noël 2011 ce projet qui rencontre toujours beaucoup de succès.
- Nombre de clés insuffisant : certains professeurs n'ont pas de clés malgré des demandes régulières du secrétariat.

4. RAPPEL SUR LES PRATIQUES DE COMMUNICATION ENTRE LE LYCÉE ET LES FAMILLES

Si les parents souhaitent contacter les professeurs ou l'administration ils peuvent le faire :

- Directement par téléphone, par courrier électronique ou en prenant rendez-vous auprès du secrétariat.
- Par l'intermédiaire des délégués dont il convient de rappeler le rôle et l'importance. Chaque classe et chaque cycle (primaire et secondaire) dispose d'un délégué ; ces représentants ont pour rôle de relayer les demandes représentatives des parents.



Mission laïque française

- Sur proposition de la Représentante des parents du secondaire le lycée va créer une boîte électronique sur son site pour chaque délégué afin de faciliter leurs échanges avec les parents.
- Les courriers électroniques des parents n'ont pas à faire l'objet d'une diffusion générale, réservée aux informations :
 - Les sujets à caractère général et/ou collectif doivent transiter par les délégués des parents d'élèves ou les délégués au G.I.E.,
 - Les sujets à caractère personnel doivent être adressés, directement et sans autres destinataires en copie, au professeur concerné ou au proviseur.

5. EFFECTIFS DES CLASSES ET ÉVOLUTION AU COURS DE L'ANNÉE 2010-2011

Effectifs au 17 mars 2011 et évolution prévisionnelle :

CLASSES	FILLES	GARÇONS	TOTAL
PS	5	2	7
MS	3	0	3
GSM	7	4	11
MATERNELLE	15	6	21
CP	3	3	6
CE1	0	2	2
CE2	6	2	8
CM1	2	3	5
CM2	3	1	4
ÉLÉMENTAIRE	14	12	25
6	1	1	2
5	3	3	6
4	2	2	4
3	0	4	4
2	0	1	1
SECONDAIRE	6	11	17
TOTAL	35	29	63

Mouvements :

- L'arrivée d'1 GS prévue au premier trimestre ne s'est pas concrétisée.
- Départ d'un CM2 fin janvier 2011 ;
- Aucun autre mouvement n'est programmé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

6. PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ACTIONS ACCOMPLIES :

- | | |
|---|-------------------------------|
| ▪ Spectacle de Noël | le 9 décembre 2010 |
| ▪ Initiation aux techniques du dessin en secondaire | à compter du 12 janvier 2011 |
| ▪ Initiation théâtre en cycle 3 | à compter du 18 janvier 2011 |
| ▪ Festival de la Bande dessinée | les 26, 27 et 28 janvier 2011 |
| ▪ Initiation théâtre en secondaire | à compter du 15 février 2011 |
| ▪ Projet cuisine secondaire en histoire et sciences | le 17 février 2011 |
| ▪ Journée ski élémentaire et secondaire | le 15 mars 2011 |
| ▪ Sculpture lumineuse ; activité transversale de la maternelle à la classe de seconde en janvier 2011 ; en cours d'installation ; | |
| ▪ Participation au "Kangourou des mathématiques" | le 17 mars 2011 |



Mission laïque française

ACTIONS PROGRAMMÉES :

- Semaine de la presse :
 - Visite du quotidien Aftenbladet le 24 mars 2011
 - Intervention d'un journaliste de TF1 en secondaire et CM 2 le 31 mars 2011
- Participation à "The big challenge" le 12 mai 2011
- Voyage scolaire de l'élémentaire à l'île de Karmøy du 30 au 1er juin 2011
- Fête de fin d'année le 16 juin 2011
- Photo scolaire à programmer

ACTIONS NÉCESSITANT UNE RÉPONSE DES PARENTS :

- Projet de voyage scolaire en secondaire du 25 au 27 mai 2011 à Oslo pour l'étude de la peinture norvégienne. Les dates initiales ont été reportées afin de permettre à tous les élèves de participer.

7. ACTIVITÉS ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le proviseur cite les conclusions du rapport de M. Ph. CARUELLE inspecteur de L'AEFE pour la zone EUROPE orientale et scandinave, établi à la suite de sa visite du lycée du 2 au 4 décembre 2010 :

- *"Le directeur de l'établissement assure un fonctionnement de l'école dans la conformité, la recherche de la qualité, l'ouverture vers le pays d'accueil.*
- *Les résultats aux évaluations s'avèrent très satisfaisants.*
- *L'engagement et le sérieux de l'équipe des enseignants se confirment.*
- *Les conditions d'accueil et d'encadrement des élèves peuvent être qualifiées d'excellentes."*

▪ **Activité scolaire**

a. Secondaire :

- Conseils de mi deuxième trimestre le 13 janvier 2011
- Distribution de la fiche navette n°1 le 1er février 2011
- Examen blanc du brevet n°1 les 3 et 4 février 2011
Les 4 élèves ont été reçus.
- Réunion sur l'orientation post-troisième le 7 février 2011
- Conseils de classes de 2ème trimestre le 10 mars 2011
- Rencontres parents professeurs après les conseils de classes le 14 mars 2011
- ASSR 1 et 2 le 1er avril 2011
- Examen blanc du brevet n°2 les 9 et 10 mai 2011
- Épreuve d'histoire des arts du brevet le 30 mai 2011
- Examen officiel du brevet des collèves les 22 et 23 juin 2011

b. Primaire :

- Évaluations nationales en CM2 du 17 au 21 janvier 2011
- Réception des parents après les évaluations de CM le 3 février 2011
- Conseil de cycles du 2^{ème} trimestre :
 - Maternelle : 8 mars 2011
 - Cycle 2 : 9 mars 2011
 - Cycle 3 : 10 mars 2011
- Réception des parents par les professeurs de maternelle et élémentaire les 23 et 24 mars 2011
- À programmer liaison GS-CP
- À programmer liaison CM2-6°



- Activités ponctuelles :
 - a. **Primaire :**
 - Visite de l'Institut français par la maternelle le 14 décembre 2010
 - Visite de l'Institut français par le cycle 2 le 15 décembre 2010
 - Visite du musée archéologique par les cycles 2 et 3 le 14 janvier 2011
 - Visite de l'exposition Ute i Skogen (la forêt) par la maternelle le 25 janvier 2011
 - Projet commun avec les écoliers de Kampen au niveau du cycle 2 : à compter du 16 mars 2011
création d'un mobile type Calder
 - b. **Secondaire :**
 - Visite de la cathédrale de Stavanger par les 5^{ème} dans le cadre de l'histoire et de la technologie le 14 février 2011
 - Initiation au hip Hop à Metropolis les 1er et 8 février 2011
 - Création d'une œuvre graphique pour participer à un concours d'arts plastiques au niveau de Stavanger le 16 février 2011

8. QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le proviseur indique que certaines questions ne seront pas traitées au cours de la réunion car elles ont trait à la pédagogie et aux choix pédagogiques du lycée ou bien elles relèvent d'entretiens directs avec les professeurs.

a. Enseignement de l'anglais

- Une réflexion globale est à l'étude avec Total pour la rentrée 2011 qui pourrait passer par un renforcement global de l'offre d'anglais du lycée, notamment par la mise en place de D.N.L. (disciplines non linguistiques enseignées en anglais). Les parents seront informés de la suite donnée à ce projet.
- Il n'a pas été décidé de dispenser de cours d'EPS en anglais lors de la précédente réunion du G.I.E., même si cette possibilité avait été évoquée parmi d'autres, en tant qu'hypothèse ; elle n'est pas incompatible avec la réflexion menée actuellement.

b. CDI

- Rôle du CDI : c'est une salle qui renferme la bibliothèque du secondaire, des documents sur l'orientation, un peu de documentation, 4 ordinateurs connectés au réseau du lycée et à l'Internet ainsi que le poste informatique de gestion.
- Le CDI est ouvert toute la journée à toutes les classes, primaire et secondaire : ex. la maternelle est venue travailler dans le CDI à l'occasion du festival de la BD. Les professeurs du primaire et du secondaire y viennent quand ils le souhaitent avec leurs élèves. Les élèves accèdent au CDI à condition d'être accompagnés par un professeur.
- Le Représentant des parents du primaire signale que, de fait, le CDI est difficilement accessible aux élèves des classes d'élémentaire lorsqu'ils ont des recherches personnelles à faire.
- Le fonds du CDI est actuellement en cours d'inventaire ; cette tâche est assurée par 3 professeurs du lycée.
- Des abonnements à des magazines sont disponibles et en circulation : WAKOU, LES BELLES HISTOIRES, J'AIME LIRE, JE BOUQUINE, DADA, GEO ADO, LE MONDE DES ADOS, SCIENCES ET VIE JUNIOR.
- Des éléments de documentation peuvent également être consultés dans le département français du Centre culturel communal norvégien et au Centre Culturel Franco-Norvégien de Stavanger.

c. Réchauffage des repas de l'élémentaire

- Premier bilan : le lycée a fait l'acquisition d'un four à micro-ondes supplémentaire ; le nombre de repas quotidien réchauffés sur l'ensemble des classes des cycles 2 et 3 est de 5 en moyenne.



- La Représentante des parents du secondaire fait état des difficultés rencontrées pour mettre en place une assistance bénévole des parents.
Après avoir observé que les horaires ne permettent pas d'utiliser en élémentaire le personnel déjà contracté pour les maternelles, le constat est fait que pour remplacer les personnes bénévoles, il faudrait recruter pour un service quotidien de 30 min, ce qui constitue une offre d'emploi apparemment peu intéressante.
Cette solution doit être étudiée par l'école et le Représentant de Total.
Le Représentant des parents du primaire signale qu'en raison du mode de fonctionnement basé sur la disponibilité des familles, certains parents qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons professionnelles et participer au réchauffage du déjeuner n'ont délibérément pas inscrits leurs enfants pour le réchauffage des repas en élémentaire. Il ajoute que si une solution du type de celle mise en place à la maternelle pouvait être trouvée, le nombre de repas à réchauffer augmenterait, rallongeant de fait la durée du réchauffage.
- Durée des repas : il n'est pas prévu de l'augmenter car elle est suffisante.
- Harmonisation des heures de repas : le proviseur indique que l'emploi du temps de l'anglais en élémentaire sera modifié à la rentrée 2011 afin de faciliter l'accès à la salle multifonctions pour le réchauffage des repas. L'année prochaine, l'harmonisation des horaires des repas sera effective 3 jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi (contre 2 cette année). Les 2 autres jours (mardi et jeudi) l'heure du déjeuner est tributaire des créneaux de sport (piscine et gymnase) affectés à l'école par la commune de Stavanger.
- Repas : les professeurs demandent que les parents vérifient que les enfants disposent systématiquement de couverts.

d. Permanence et garderie

2 périodes de la journée font l'objet de cette demande : le matin de 8h à 9h et l'après-midi, après les cours.

- Le matin, sont concernés uniquement des élèves de secondaire qui rentrent à 9 heures.
Le proviseur fait remarquer qu'en secondaire les élèves sont autonomes et demande pourquoi ils doivent absolument arriver à 8h au lieu de 9h.
La Représentante des parents du secondaire explique que certains parents veulent éviter les allers-retours ou considèrent que la rentrée est 8h, même si l'heure effective de début des cours est 9h et elle mentionne enfin l'éloignement entre école et domicile.
Le Représentant des parents du primaire confirme les difficultés de familles qui habitent loin du lycée, ayant des enfants en primaire et secondaire, avec des horaires de début de classe différents.
Le nombre d'élèves intéressés n'est pas établi avec précision : 1 à 6 ?
- Le proviseur demande de préciser les besoins pour l'après-midi.
Cette demande concerne les familles dont les deux conjoints travaillent et certains parents qui souhaitent la mise en place d'une aide aux devoirs.
Le proviseur rappelle qu'il existe un service de garderie norvégienne (SFO) pour les élèves de l'élémentaire à la 5^{ème} que certaines familles utilisaient déjà et qu'en maternelle une garderie mise en place par les parents fonctionne depuis 1 an et demi à la satisfaction générale.

La Représentante des parents du secondaire signale que le SFO et la garderie de la maternelle sont des services payants et que le SFO ne permet pas un suivi des devoirs.

e. Périscolaire / activités organisées par les parents

- Le lycée organise des activités périscolaires : théâtre (cycle 3, secondaire), chorale, dessin.
- Activités organisées par les parents :
Le lycée peut mettre à disposition des parents la salle multifonctions lorsqu'elle est disponible. Il est rappelé que les activités organisées par le lycée sont prioritaires et que si la salle multifonctions est déjà utilisée, l'établissement ne dispose d'aucun autre local à mettre à disposition des familles.



En cas d'indisponibilité de la salle multifonctions, une solution doit être trouvée en dehors du lycée, auprès de l'école norvégienne par exemple, en se rapprochant de la directrice de la Kampen Skole.

La Représentante des parents du secondaire demande qu'un planning d'utilisation de la salle multifonctions soit communiqué en début d'année.

Il n'est pas possible de fournir un tel calendrier dans la mesure où les professeurs ont des besoins ponctuels, tout au long de l'année.

Sans remettre en cause l'intérêt des activités encadrées par les parents (garderie et activités de l'après-midi), le proviseur intervient pour demander que leur déroulement respecte mieux l'organisation qui avait été définie : ainsi les parents encadrants doivent être présents et ponctuels mais les familles utilisatrices doivent aussi se conformer aux directives des parents organisateurs comme officiellement autoriser la maîtresse de maternelle à confier les enfants aux responsables de ces activités. Le lycée ne peut se satisfaire d'une mise en œuvre qui apparaît parfois manquer de rigueur et n'a pas à remédier à des dysfonctionnements ne ressortant pas de sa responsabilité. Ainsi il arrive que le matin, les élèves de secondaire inscrits à la garderie se retrouvent sans parent surveillant et la maîtresse de maternelle avec des élèves à garder au-delà de l'heure de fin des classes l'après-midi.

La Représentante des parents du secondaire demande la création d'un poste de surveillant / animateur pour l'accueil, la garderie voire l'animation des activités de l'après-midi.

Le Représentant de l'entreprise rappelle que la priorité de l'entreprise en termes de recrutement de personnel supplémentaire se portera sur le financement de projets pédagogiques plutôt que sur l'engagement de personnel de services dont le besoin et le profil ne sont pas clairement établis.

f. Rappel des horaires de rentrée et de sortie des classes

- De plus en plus d'élèves sont régulièrement en retard. Les élèves rentrent en classe à 8h05, et les parents doivent prendre les dispositions nécessaires pour que leurs enfants arrivent à l'école pour 8h, en toute circonstance.
- En maternelle les parents doivent respecter les horaires aussi bien à l'entrée (8h05 à 8h30) qu'à la sortie des classes (14h10 à 14h20). La maîtresse se retrouve souvent avec des élèves au-delà de 14h30 et doit appeler les familles.

g. Divers

- Est-il possible d'avoir des informations sur le projet de réfection de la cour de récréation ?
D'après les plans, les travaux concernent la réfection des accès et la rénovation des équipements déjà existants.
- Est-il possible d'obtenir le calendrier scolaire 2011-2012 ?
La note de service n°89 du 03/03/2011 précise que la rentrée des élèves aura lieu le 5 septembre 2011 et que le calendrier sera diffusé quand l'inspecteur de Prague aura validé la proposition du lycée.
- Est-il possible d'aménager une salle de vie avec casiers pour les élèves ?
Les besoins de cette demande ne sont pas clairement établis par la Représentante des parents du secondaire et les élèves disposent déjà de casiers dans leur salle de classe.
- Serait-il possible d'installer des distributeurs de lotion hydro-alcoolisée ?
Ces équipements sont normalement gérés par la commune qui n'a pas prévu d'en installer. Le Représentant de l'entreprise propose de solliciter les services généraux de Total.



Mission laïque française

- Les parents seront-ils sollicités pour encadrer les classes nature ou les sorties neige ?
Les parents sont sollicités selon les besoins : le lycée a fait appel à deux parents pour la sortie ski de fond du 15 mars.
- Classes découverte : une participation financière des parents sera-t-elle demandée ?
Oui, de même que pour tous les voyages scolaires.
- Est-ce normal que les parents soient obligés de payer la patinoire ?
La piscine et l'accès au gymnase sont payés à l'année alors que la patinoire est payée au nombre d'entrées effectives. Le lycée prend 25% des entrées à sa charge, ce qui revient en moyenne à 200 NOK par élève. Pour éviter cette facturation en cours d'année, le proviseur propose d'augmenter de ce montant le forfait "Participation à l'achat de matériel" payé par les familles en début d'année ; il attend un retour des parents sur cette proposition.
- Une activité sportive autre que la piscine pourrait-elle être proposée à la suite du patin à glace ?
4 cycles sont proposés au cours de l'année scolaire : piscine, patin et hockey, athlétisme et sports collectifs.
- Il n'y a pas d'accompagnatrice dans les vestiaires des filles lors des séances de natation (classes de CE2, CM1, CM2), est-ce qu'il serait possible d'en prévoir une ?
Dans la mesure où les enfants concernées sont des élèves de cycle 3 et autonomes, les besoins ne sont pas clairement établis. En cycle 3, l'encadrement piscine est assuré par le maître de la classe, le professeur de sports et son assistant, c'est-à-dire 3 adultes. Il n'est donc pas prévu de personnel supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie les participants et lève la séance.

La prochaine réunion du G.I.E. est fixée au mardi 7 juin 2011 à 17h45.

9. DIFFUSION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION

Le présent procès verbal de la réunion du jeudi 17 mars 2011 a été approuvé par les délégués du G.I.E.
Le proviseur l'adresse à chaque Représentant qui veillera à le diffuser aux personnes dont il est mandataire.
Ce document sera également mis en ligne sur le site web du Lycée Français.

J. MORELET
Proviseur